



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes

BPJEPS

Activités du CANOË-KAYAK et disciplines associées en EAU VIVE

FORMATION SPECIALE pour les professionnels de l'Eau Vive



Retour sur six années d'organisation des qualifications professionnelles de l'Eau Vive

Depuis février 2017, le nouveau BPJEPS Activités du Canoë-Kayak et discipline associées en Eau-Vive permet de nouveau à des titulaires d'un diplôme de niveau IV (BEES, BPJEPS) d'accéder à l'environnement spécifique, aux classes IV et supérieures de l'eau vive.

Par le jeu des équivalences, ce diplôme permet aux déjà titulaires d'un BPJEPS ou d'un BEES 1° de Canoë-Kayak et disciplines associées de se former pour ne valider que la partie relative à l'environnement spécifique, l'Unité Capitalisable (UC) 4.

L'offre de formation du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Pour les professionnels titulaires d'un BPJEPS monovalent CKDA ou d'un BEES 1° CKDA, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes propose 2 formations :

- Un « parcours complet » pour tous les professionnels souhaitant élargir leurs prérogatives à toute l'Eau Vive, sans restriction de classe, support ou public. Dans le cadre de ce cursus, la validation de diplômes internationaux permet une reconnaissance des compétences acquises au-delà de nos frontières ;
- Un « parcours allégé » pour les professionnels pouvant justifier de 10 mois d'encadrement rémunéré sur des rivières naturelles de classe III, souhaitant élargir leurs prérogatives à toute l'Eau Vive, sans restriction de classe, support ou public.

Un diplôme complet et exigeant

L'UC 4 du BPJEPS activités du Canoë-Kayak et disciplines associées en Eau Vive prépare des spécialistes capables d'encadrer en toute sécurité, tous les publics, sur tout support (kayak, raft, nage en eau vive,...), sur toutes les classes de rivière ainsi qu'en canyoning jusqu'à la cotation V1/A5/EII.



Le kayak à Vallon Pont d'Arc

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, sur le site de Vallon Pont d'Arc, propose depuis plus de 50 ans des formations aux diplômes permettant l'encadrement du Canoë-Kayak.

L'équipe de l'établissement s'appuie aujourd'hui sur un réseau de formateurs associés (professionnels en activité reconnus), la fédération sportive concernée et les autres établissements publics du ministère chargé des Sports.

Des compétences reconnues internationalement

Pour les globe-trotters (et les autres !), la formation suivie en « parcours complet » permettra la délivrance de diplômes internationaux :

- Le White Water Rescue Technician Professional (WRTPro), diplôme de secourisme appliqué à l'eau-vive. Rescue 3, et ses différents diplômes, est reconnu dans plus de 50 pays dans le monde (plus de 300 000 personnes formées) ;
- Le Guide classe IV, diplôme de raft certifiant les compétences de ses titulaires pour l'encadrement en classe IV. Il est délivré par l'« International Rafting Federation » (IRF) qui est reconnue dans plus de 20 pays, notamment l'Australie, le Brésil, le Costa Rica, la Croatie, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Afrique du Sud, les USA, le Pays de Galles, la Zambie, le Zimbabwe, la Russie, etc...



Parcours complet

252 heures de formation

150 heures de stage professionnel

Frais pédagogique et de tutorat : 3985,00 euros

Parcours allégé

147 heures de formation

150 heures de stage professionnel

Frais pédagogique et de tutorat :

2400,00 euros

Financement

Le coût de la formation peut être pris en charge. Accédez à toutes les informations utiles auprès de la responsable administrative de la formation et sur le site du creps, rubrique financement.

Le Calendrier

mars-18			avr-18			mai-18			juin-18		
parcours	complet	allégé	parcours	complet	allégé	parcours	complet	allégé	parcours	complet	allégé
J1			D1			M1			V1		
V2			L2			M2			S2		
S3			M3			J3			D3		
D4			M4			V4			L4		
L5	Test sélection		J5	Canyon V1/A5/E2		S5			M5		
M6			V6	Certif V1/A5/E2		D6			M6		
M7			S7			L7			J7		
J8			D8			M8			V8		
V9			L9			M9			S9		
S10			M10			J10			D10		
D11			V11			L11			L11	NEV Ubaye	UC 4
L12			J12			S12			M12		
M13			V13			D13			M13		
M14			S14			L14			J14		
J15			D15			M15			V15		
V16			L16			M16			S16		
S17			M17			J17			D17		
D18			M18			V18			L18	Raft / NEV / CK	
L19			J19			S19			M19		
M20			V20			D20			M20	Certif Raft / NEV / kayak	
M21			S21			L21			J21		
J22			D22			M22			V22		
V23			L23			M23			S23		
S24	Kayak Corse		M24			J24	Secours appliqué		D24		
D25			V25	raft / nev / gonflable	UC 4	V25			L25		
L26			J26	Dranse		S26			M26		
M27			V27			D27			M27		
M28		Test sélection	S28			L28			J28		
J29			D29			M29			V29		
V30			L30			M30	Raft Guil	UC 4	S30		
S31						J31					

Photos © : Morverand, Termier

Préalables

Titulaire du BPJEPS ou BEES 1° CKDA, vous êtes dispensé du Test d'Exigence Préalable (TEP) prévu par l'arrêté du diplôme. Néanmoins, pour intégrer la formation, vous devrez démontrer votre niveau technique de navigation personnelle au cours d'un test de sélection. A cette occasion, il sera également réalisé un positionnement individuel permettant, le cas échéant, d'individualiser le parcours de chaque stagiaire (par l'allègement de contenus de formation) en fonction des compétences acquises.

Contact

Responsable administrative

Catherine Belotti – catherine.belotti@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

04.75.88.15.26

Coordonateur pédagogique

Rémy Alonso – remy.alonso@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

06.79.01.50.48

